



Affaire suivie par :

**SYLVIE SPECTE**

Conseillère de prévention académique

Coordinatrice académique risques majeurs

Tél. 02 32 08 92 72

Mél. [sylvie.specte@ac-normandie.fr](mailto:sylvie.specte@ac-normandie.fr)

Rectorat de la région académique

Normandie

25, rue de Fontenelle

76037 Rouen Cedex 1

Caen, le 09/12/2020

**CHRISTINE GAVINI-CHEVET**

Rectrice de la région académique Normandie

Rectrice de l'académie de Normandie

Chancelière des universités

à

Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'Education nationale  
Mesdames et messieurs les directeurs d'école

s/c de mesdames et messieurs les inspecteurs  
d'académie, directeurs académiques des services de  
l'Education nationale

## CIRCULAIRE

Objet : Journée de mise en œuvre des PPMS « risques majeurs » du 16 février 2021

Conformément aux préconisations interministérielles instaurant la nécessité d'un entraînement régulier à la gestion de crise, le rectorat et les préfetures demandent aux écoles de **mettre en œuvre le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) le mardi 16 février 2021.**

**Le scénario d'exercice sera celui d'un accident de transport de matières dangereuses.**

### Modalités d'organisation

Dans le contexte de la pandémie Covid-19, les modalités de réalisation des exercices de mise en œuvre des PPMS doivent être adaptées pour respecter les préconisations du protocole sanitaire applicable aux écoles et établissements scolaires. Les gestes barrières doivent être appliqués.

Les exercices sont à réaliser de manière à éviter le brassage d'élèves et de personnels.

Chaque classe restera dans sa salle pendant la durée de l'exercice.

**Un exercice « cadre » de gestion de crise est à privilégier.** L'objectif est d'entraîner les équipes de direction et les personnes ressources à la gestion d'un événement majeur (mise en œuvre de la cellule de crise, communications internes et externes...).

**En parallèle, des séquences d'éducation aux risques majeurs seront proposées aux élèves**, dans leur classe pendant la durée de l'exercice. L'objectif est de développer la culture du risque technologique.

Le cahier d'animation de la Journée PPMS 2021, propose :

- des actions concrètes à mettre en œuvre pour s'entraîner à la gestion de crise ;
- un contenu-type de séquence éducative pour accompagner l'exercice.

La liste de ressources pédagogiques et documentaires permettra aux enseignants de bâtir des séquences d'éducation aux risques majeurs.



### **Alerte et déroulement de l'exercice**

L'exercice sera l'occasion de tester différents dispositifs d'alerte. Les écoles pourront recevoir un appel de la mairie et/ou de la DSDEN.

Par ailleurs le rectorat testera la chaîne d'alerte par SMS.

En cas d'absence de réception d'une alerte externe, le directeur d'école prendra la décision de déclencher l'alerte interne (selon le dispositif prévu dans le PPMS « risques majeurs ») à 10H00.

#### **Dès la réception de l'alerte interne :**

- Les membres de la cellule de crise se regrouperont et démarreront l'exercice « cadre » de gestion de crise
- Les enseignants proposeront aux élèves une séquence d'éducation aux risques majeurs

Le déroulement de l'exercice sera adapté à la configuration de l'école (petites structures, RPI, etc.).

La plage horaire de l'exercice est 10h – 11h. Sur ce créneau, les écoles pourront recevoir des messages de la mairie et/ou des services de l'Éducation nationale et France Bleu Normandie diffusera des messages spécifiques sur l'exercice.

### **Communication**

L'un des principaux objectifs de l'exercice « cadre » est de permettre à la cellule de crise de l'école de tester la communication (interne et externe).

Certaines écoles seront contactées au cours de la matinée par les services de la mairie et/ou de l'Éducation nationale pour un bilan de la situation (effectifs, événements simulés, etc.).

Les parents d'élèves seront préalablement informés de l'opération par un message dans les documents de liaison ou sur le site internet de l'établissement.

### **Accompagnement pour la préparation de l'exercice**

Pour accompagner les écoles, un espace collaboratif Magistère "Journée PPMS risques majeurs du 16 février 2021" a été créé, donnant accès :

- aux documents d'accompagnement (cahier d'animation, main courante pour la gestion de crise, fiche d'observation de l'exercice, liste de ressources pédagogiques et documentaires) ;
- à une trame de diaporama (adaptable par l'école) permettant d'animer des réunions d'information et des séquences pédagogiques ;
- à un forum d'échanges - animé par le réseau des conseillers de prévention - permettant aux directeurs d'école de poser des questions sur l'organisation de l'exercice (forum ouvert du 4 janvier au 12 février 2021).

Lien d'accès à l'espace collaboratif M@gistère :

<https://magistere.education.fr/ac-normandie/course/view.php?id=4257>



**Retour d'expérience de l'exercice :**

Le retour d'expérience se fera à 2 niveaux :

- au niveau de l'école : une « fiche d'observation de la gestion de crise » pourra être renseignée par les membres de la cellule de crise. L'exploitation des remarques formulées permettra d'adapter le PPMS en remédiant aux anomalies constatées. Par ailleurs, l'évaluation de l'exercice sera réalisée et transmise selon les modalités habituelles définies par la DSDEN.

- au niveau académique : un questionnaire d'évaluation de l'opération « journée de mise en œuvre des PPMS » sera en ligne du 16 au 23 février 2021.

**Il est demandé à chaque école de renseigner ce questionnaire informatique qui permettra d'effectuer le bilan et de dresser des statistiques.**

**Le lien de connexion vous sera communiqué par message électronique le 16 février.**

Je sais pouvoir compter sur votre participation active à cet exercice et vous rappelle que le réseau des conseillers de prévention est à votre disposition pour vous accompagner dans sa préparation (voir annexe).

**CHRISTINE GAVINI-CHEVET**

***Pièces jointes :***

- *cahier d'animation*
- *main courante pour la gestion de crise*
- *fiche d'observation de la gestion de crise*
- *liste de ressources pédagogiques et documentaires*



**ANNEXE**

Réseau des conseillers de prévention académiques et départementaux

MISSIONS		COORDONNEES
<b>CONSEILLERES DE PREVENTION ACADEMIQUES</b>	Référente Santé et Sécurité au Travail – Risques professionnels Académie de Normandie	<b>Sophie BOIVIN</b> Rectorat site de Caen ☎ 02 31 30 16 11 ✉ conseiller-prevention-sst@ac-normandie.fr
	Coordinatrice académique risques majeurs Référente risques environnementaux Académie de Normandie	<b>Sylvie SPECTE</b> Rectorat site de Rouen ☎ 02 32 08 92 72 ✉ conseiller-prevention-carm@ac-normandie.fr
<b>CONSEILLERS DE PREVENTION DEPARTEMENTAUX (entrée à privilégier en cas de demande)</b>	Conseillère de prévention du Calvados	<b>Christelle PERES</b> DSDEN Calvados ☎ 02 31 45 95 30 ✉ dsden14-consprevention@ac-normandie.fr
	Conseillère de prévention de l'Eure	<b>Dominique WATIER</b> DSDEN Eure ☎ 02 32 29 64 19 ✉ dsden27-consprevention@ac-normandie.fr
	Conseiller de prévention de la Manche	<b>Didier LE DREAU</b> DSDEN Manche ☎ 02 33 06 92 30 ✉ dsden50-consprevention@ac-normandie.fr
	Conseillère de prévention de l'Orne	<b>Frédérique DESPIERRES</b> DSDEN Orne ☎ 02 33 32 53 23 ✉ dsden61-consprevention@ac-normandie.fr
	Conseiller de prévention de la Seine-Maritime	<b>Frédéric LECOQ</b> DSDEN Seine-Maritime ☎ 02 32 08 99 68 ✉ dsden76-consprevention@ac-normandie.fr